

Jeudi 19 novembre 2009

« Les missions de santé publique de l'Institut Pasteur de Lille ont été livrées par les élus aux actionnaires privés ! »

La Maire de Lille, les élus Municipaux, les représentants des Conseils généraux du Nord, du Pas de Calais, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes, représentant la majorité absolue du Conseil d'Administration de l'Institut Pasteur de Lille, sont restés sourds à la mobilisation des personnels de l'Institut Pasteur et de la population du Nord pas de Calais qui les soutenait.

Ces représentants ont voté à l'unanimité sans état d'âme, le transfert des activités d'expertise de l'eau, des expertises alimentaires, des expertises d'hygiène hospitalière ainsi que le transfert de plusieurs centaines de salariés à la Société IPL INVEST, société à caractère commercial.

SUD santé sociaux dénonce ce mauvais coup réalisé aux missions de santé publique, ce mauvais coup dont les personnels feront les frais !

Cette décision est en contradiction totale avec les statuts de l'Institut créé il y a 105 ans, par le Conseil Municipal de Lille, le 9 novembre 1894 à l'aide de fonds recueillis par souscription publique dans les départements du Nord et du Pas de Calais.

En effet ces statuts prévoient que les sommes collectées au travers de ces activités doivent être consacrées au financement des activités de recherche et d'enseignement.

Or demain, les actionnaires privés qui disposent déjà de 2 voix sur 4 dans le groupe IPL INVEST pourront exiger des taux de rentabilité, des compressions d'effectifs. Ils pourront subordonner la réalisation des missions de santé publique aux nécessités de la rentabilité financière et des profits.

Dores et déjà la remise en cause des accords collectifs de travail, des grilles de salaires, de la mutuelle, du régime de retraite et prévoyance, des institutions représentatives du personnel est à l'ordre du jour dès le 1^{er} janvier 2010.

Tout au plus le conseil d'Administration de l'Institut Pasteur s'est il borné à mandater Monsieur AMOUYEL, Directeur Général de l'Institut pour négocier « un accord filet avec les organisations syndicales au cas où des emplois seraient menacés dans la nouvelle société en vue d'une réintégration dans la Fondation ». C'est dire que les salariés n'ont pas à se faire d'illusions.

*L'Union régionale SUD santé sociaux appelle les salariés de l'Institut à organiser la résistance à cette attaque aux droits sociaux, il en appelle à toutes les organisations démocratiques, associations, syndicats, partis, attachés à la défense du service public et particulièrement les missions de santé publique, et invite à **une première réunion publique le mardi 24 novembre 2009 à 18 h au 84 rue de Cambrai à Lille en vue de créer un comité de soutien à l'action des salariés de l'Institut Pasteur de Lille.***

Pour l'union régionale SUD santé sociaux
Nieddu Vladimir 06 03 40 30 79